

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AMICALE DES AGENTS DU CD47**

**23 MARS 2023**

**RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2022 –**

**RAPPORT FINANCIER 2022 –**

**BUDGET PREVISIONNEL ET PROJETS 2023**

L'année dernière, nous avons tenu notre assemblée générale au café-théâtre Le Contrepoint à Agen. Cette année (comme nous sommes joueurs !), c'est l'Hippodrome d'Agen-Le Passage qui nous ouvre ses locaux, pour un moment de retrouvailles que nous espérons le plus convivial possible (l'AG est suivie d'un spectacle et d'un repas).

**I - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2022**

**1 - Le signe d'une vitalité retrouvée**

Après deux années difficiles, l'année 2022 a signé un retour à la normale des activités de l'Amicale.

Ce retour à la normale s'est concrétisé par une hausse très importante du nombre d'adhérents, qui est passé de 363 en 2021 à 589 en 2022 (ce qui représente une augmentation de 62 % !).

Ces adhérents se répartissent entre :

- 499 actifs (ce qui représente 84 % des amicalistes et 38 % des effectifs en activité du Département)
- et 90 retraités (16 % des amicalistes)

Cette augmentation est le signe de notre vitalité et révèle notre force. Elle nous place parmi les associations les plus importantes de Lot-et-Garonne. Il faut aussi penser que derrière les amicalistes s'agrègent les « ayants droits » (conjointes et enfants), ce qui, au total, représente probablement au moins 2 000 personnes qui bénéficient, à un titre ou un autre, de nos actions.

## **2 - Rappel de l'objet statutaire et des valeurs de l'association**

Notre amicale est une association loi de 1901, qui est née en 1995 de la volonté de quelques agents de la collectivité de proposer des actions en faveur de leurs collègues, je cite les statuts, « dans les domaines culturel, artistique, touristique et sportif, sans que cette énumération puisse être considérée comme limitative des activités de l'Association ».

Elle a toujours été animée par des bénévoles qui avaient décidé de consacrer leur temps et leur énergie à l'intérêt général. C'est le même esprit qui nous anime aujourd'hui et nous sommes au service de nos adhérents : agents en activité, titulaires et contractuels, ou agents à la retraite, pour leur proposer des offres de loisirs et des services toujours diversifiés.

## **3 - Le rôle majeur des instances de gouvernance et du bénévolat associatif**

Je l'ai dit, l'Amicale et les activités qu'elle propose reposent uniquement sur le bénévolat très actif de ses membres qui prennent sur leur temps personnel pour les faire vivre.

Pour faire face à cet afflux d'adhérents, dont il faut se réjouir, il y a une petite équipe resserrée d'une quinzaine de personnes qui fait « tourner la boutique ».

Je voudrais tout d'abord, adresser des remerciements sincères aux membres du Conseil d'administration qui assistent le Bureau dans les prises de décisions et orientent la politique de l'Amicale en faveur des adhérents amicalistes. Le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année, les 22 mars, 2 mai, 21 juin et 14 novembre pour délibérer sur les nouvelles actions à mettre en place, sur les choix à faire en matière de voyages, sur les taux de prise en charge des activités, etc.

Les adhérents sont destinataires des compte rendus et relevés de décisions des conseils d'administration. Ceux-ci restent disponibles et accessibles sur le site de l'Amicale (<https://amicalecd47.fr>) comme sur l'intranet du Département.

Ensuite, je tiens à saluer le rôle tout particulier tenu par les membres du Bureau. C'est le noyau du réacteur (avec une autre catégorie d'adhérents particulièrement impliqués et que je citerai ensuite). Le bureau constitue la garde rapprochée qui empêche le Président de prendre la grosse tête et de décider seul 😊 ! Il est particulièrement impliqué dans la vie et le fonctionnement de l'amicale : Bruno, son vice-président ; Mireille, sa secrétaire ; Myriam, sa trésorière ; Nadia, sa secrétaire adjointe et Jérôme, son trésorier adjoint, sont les soutiers dévoués qui mettent le combustible dans la chaudière de l'Amicale et contribuent à sa bonne marche, chacun dans leurs domaines d'expertise. Le Président sait qu'il peut compter sur eux et sur l'apport de leurs réflexions pour prendre des décisions parfois délicates.

Le Bureau s'est réuni à 2 reprises au cours de l'année, les 4 août et 22 novembre, pour traiter de questions qui concernent principalement l'organisation des voyages et les offres de séjours, sujets souvent sensibles...

J'en arrive à la deuxième catégorie des bénévoles dévoués à la cause : ce sont les permanenciers de l'association qui accueillent les adhérents, leur permettent d'accéder aux offres et gèrent la billetterie, sur le site de Saint-Jacques comme à la médiathèque départementale de Villeneuve et au CMS de Tonneins et de Nérac (et, à partir de 2023, au

CMS de Marmande). Car nous avons la chance, et les adhérents aussi, d'avoir des relais sur le territoire pour rapprocher l'Amicale des lieux où travaillent les agents. Je veux nommer ici Lise, Frédéric, Cécile, Nadia et Anaïs à Agen. Nathalie, Sylviane et Karine à la médiathèque de Villeneuve ; Christelle et Cécile aux CMS de Tonneins et Nérac (Malory du CMS de Marmande vient nous rejoindre début 2023).

Force est de constater que les hommes sont moins courageux pour donner de leur temps, mais des changements ne sauraient tarder ! Nous allons y revenir au moment du renouvellement du conseil d'administration.

Sans le dévouement et le supplément d'âme apporté par ces bénévoles, l'Amicale ne serait qu'une coquille vide. Il faut être constamment vigilant à maintenir ces équipes qui permettent d'assurer une qualité de service régulière.

#### **4 - Les relations avec l'institution**

L'Amicale est adossée au Conseil départemental puisqu'elle est ouverte uniquement aux agents de la collectivité. C'est ainsi que mes remerciements vont tout naturellement à Mme la Présidente du conseil départemental qui, par son attention bienveillante, l'attribution d'une subvention de fonctionnement annuelle et la mise à disposition de moyens matériels (bureau, reprographie et affranchissements, téléphone, fournitures), marque l'intérêt de la collectivité pour notre association et ceux qui la composent. Une convention qui avait été adoptée en 2021 pour 3 ans formalise ainsi les apports de la collectivité à l'Amicale.

Il ne manque plus qu'une boîte à clé sécurisée pour parfaire notre bonheur. La pose de cette objet ne saurait tarder !

#### **5 - Les activités menées en 2022**

##### **Les permanences :**

Elles ont reposé sur la bonne volonté et l'implication bénévole des administrateurs en activité ou à la retraite : les mercredis sont assurés par Lise Duron, les permanences du vendredi sont tenues par Frédéric Vincent. Mireille Gras, Nadia Stievet et Cécile Seghairia, membres du conseil d'administration, assurent la relève les jours d'absence de ces permanenciers « titulaires ».

Le rythme des permanences a été soutenu. Les relations avec l'amicale ont pu également se poursuivre en utilisant l'adresse de messagerie [amacd47@lotetgaronne.fr](mailto:amacd47@lotetgaronne.fr).

##### **L'organisation des voyages :**

C'est une part importante de l'activité de l'Amicale. Le principe est de mettre au vote des adhérents la ou les destinations de l'année et de mettre en concurrence des agences de voyage. Le bureau s'attelle à cette tâche en analysant les offres et en recevant les

représentants des agences pour qu'ils exposent et affinent leurs propositions. Ce temps de négociation passé et lorsque le choix de l'agence est arrêté, l'offre est faite aux amicalistes. Bruno, notre vice-président, est à la manœuvre pour réaliser ce gros travail préparatoire.

Ensuite, Mireille prend le relais pour les inscriptions et là... ce sont des nuits sans sommeil qui l'attendent ! Car, entre la composition des groupes, les désistements, les documents qui manquent, les paiements échelonnés à gérer, les acheminements Agen-aéroport, les relations avec l'agence et les frayeurs de dernière minute, c'est le suspense permanent jusqu'au jour du départ.

Le voyage « Ouest des Etats-Unis » a réuni deux groupes de 32 participants chacun, du 26 septembre au 7 octobre et du 17 octobre au 28 octobre. Jean-Jacques Mirande et Brigitte Couderc ont gentiment accepté d'assurer le rôle très utile de chef de groupe. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Le résultat a été apprécié dans l'ensemble malgré la mauvaise surprise de l'augmentation du taux de change euro/dollar, des carburants et des taxes locales. Après négociation pied à pied avec l'agence, la mauvaise surprise a pu être atténuée.

Un court séjour de 4 jours a été organisé à Vienne en Autriche au moment des illuminations et des marchés de Noël. Bruno Serventi, que je remercie, a conduit un groupe de 39 amicalistes à la découverte de cette belle capitale du 25 au 28 novembre.

### **Les activités de loisirs, sportives et culturelles :**

Les abonnements aux salles de spectacles, les cinémas, les abonnements au SUA, les entrées aux parcs de loisirs, les activités de loisirs pour les adultes et les enfants ont été largement plébiscitées et les ventes ont pu se maintenir à un bon niveau. Il en va ainsi des entrées à Walygator, au foot-five, au laser game, etc.

Les amicalistes sont des amphibiens. Ils fréquentent de façon assidue les activités nautiques : piscines, aquagym, aquabike, Thermes de Casteljaloux, Aqualand et ont ainsi acheté 2 393 entrées.

Ce sont aussi des animaux nocturnes puisque 3 392 places de cinéma ont été vendues.

L'offre de loisirs s'est étoffée de nouvelles propositions comme, en mars 2022, la découverte de la section Hapkido de sports martiaux coréens de l'ASPTT animée par notre collègue Guy de Bouter, et à la rentrée 2022, la saison culturelle du théâtre le Comoedia de Marmande et le Monkey (236 entrées),

La brochure qui retrace l'ensemble des activités proposées et leurs conditions de prise en charge a été ainsi remise à jour.

Au titre des activités de loisirs, quelques points marquants :

- le festival Garorock, qui s'est tenu du 30 juin au 3 juillet, a été très apprécié avec 643 entrées vendues.
- le festival des Lanternes de Montauban en décembre a connu un franc succès et les amicalistes ont ainsi pu profiter, souvent en famille, de cette sortie.

### **Actions de solidarité en faveur de deux secteurs spécifiques :**

Afin de continuer à soutenir les secteurs du livre et du sport qui, en 2020 et 2021, ont très fortement souffert de la pandémie et des confinements, le conseil d'administration a décidé de renouveler à titre exceptionnel l'action spécifique qui avait été mise en place fin 2021 pour soutenir les librairies indépendantes locales et les clubs sportifs.

Trois librairies d'Agen et de Villeneuve-sur-Lot : Martin-Delbert, Dans Ma Librairie et la librairie Livresse ont accepté de participer à nouveau à cette action. 408 bons-lecture ont été achetés par les amicalistes à un tarif très préférentiel. Cette action qui a été menée sur un temps limité a reçu de très bons retours de leur part. Le nombre élevé de commandes en témoigne.

En remerciement de notre implication, les libraires ont offert des bons supplémentaires qui, ajoutés aux tickets de cinéma offerts par le CGR, seront distribués par tirage au sort dans le cadre du jeu concours, ce qui représente une trentaine de lots.

S'agissant des activités sportives : afin de contribuer à lutter contre la sédentarité et essayer de ramener les pratiquants vers les clubs sportifs agréés du Lot-et-Garonne, l'Amicale a remboursé 20 € par personne sur les frais d'inscription (en limitant à deux prises en charge par amicaliste). 69 amicalistes, soit 12 % des adhérents, ont pu ainsi bénéficier pour eux même, leurs conjoints, enfants ou petits-enfants de 96 forfaits de 20 €.

### **Les séjours de vacances :**

Il s'agit, avec les activités et les voyages cités ci-dessus, de l'un des axes majeurs de l'action de l'Amicale. Le rythme des réservations auprès de Néméa, Vallée d'Ax et Mondiapic a été soutenu et de nombreux adhérents ont pu profiter de séjours d'été et d'hiver à des prix attractifs grâce à la prise en charge par l'amicale. 58 séjours ont été effectués, répartis de la façon suivante :

<b>MONTAGNE</b>	<b>MER</b>	<b>CAMPAGNE</b>	<b>ETRANGER</b>	<b>CORSE</b>
<b>15</b>	<b>38</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

Toutefois, en raison de conditions moins favorables consenties par le prestataire Vallée d'Ax, celui-ci a été retiré fin 2022 de la liste des réservations pour être remplacé par Belambra et Goelia qui offrent un bon niveau de service et des modes d'hébergement en France, et parfois à l'étranger, attractifs.

### **Le catalogue des commerçants :**

En 2021, la refonte complète du catalogue des commerçants et offres promotionnelles, qui était demandée par tous, était intervenue. En 2022, le catalogue, conçu et tenu à jour par

Anaïs, s'est enrichi de nouveaux partenaires. Il est consultable sur le site internet *amacd47.fr*  
 Le format numérique de ce catalogue est régulièrement mis à jour avec de nouvelles offres.

**La communication et le site internet de l'amicale :**

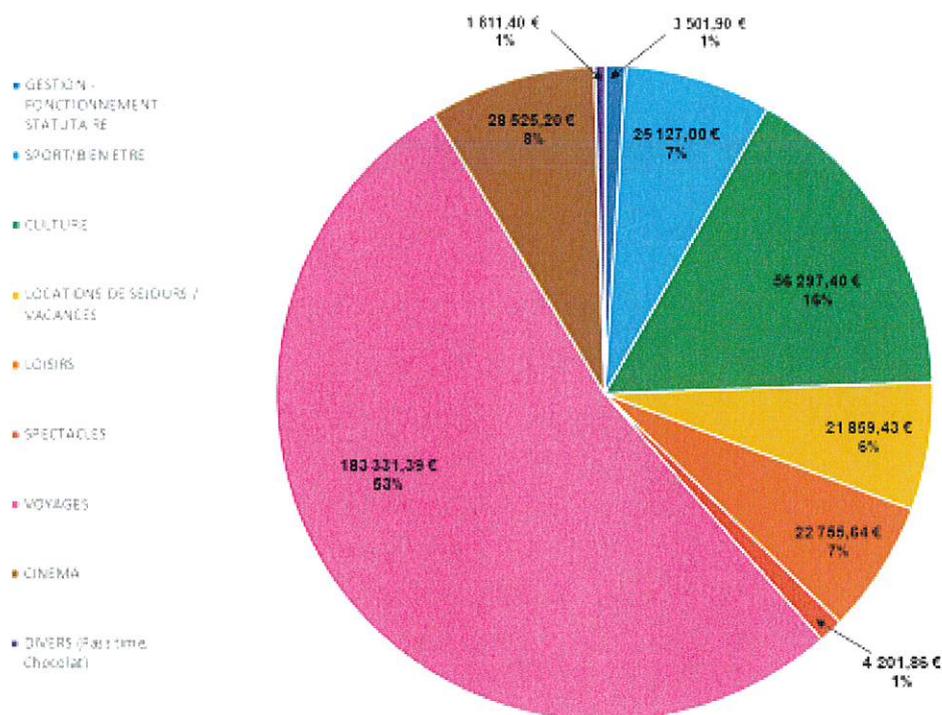
Le site internet est mis à jour régulièrement par Jérôme Millet, bénéficiant de la mise en ligne des articles et offres nouvelles. L'album photo des voyages pourra être enrichi des contributions américaines et viennoises, à la rubrique actualités de l'Amicale.

La communication de l'association, ce sont aussi les articles rédigés pour le magazine interne du Département au rythme d'un article par trimestre environ ainsi que les informations diffusées sur l'intranet à la rubrique « Mes petits plus » (qui n'est accessible qu'aux agents en activité disposant de cet outil interne)

**II – BILAN FINANCIER 2022**

Présentation Myriam Labouyrie, trésorière

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
GESTION - FONCTIONNEMENT STATUTAIRE	3 501,90 €	SUBVENTION CD 47	55 000,00 €
SPORT/BIEN ETRE	25 127,00 €	ADHESIONS	10 572,00 €
CULTURE	56 297,40 €	PARTICIPATION ADHERENTS	242 495,00 €
LOCATIONS DE SEJOURS / VACANCES	21 859,43 €	AUTOFINANCEMENT	39 344,22 €
LOISIRS	22 755,64 €		
SPECTACLES	4 201,86 €		
VOYAGES	183 331,39 €		
CINEMA	28 525,20 €		
DIVERS (Pass time, chocolats, etc.)	1 811,40 €		
<b>TOTAL</b>	<b>347 411,22 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>347 411,22 €</b>



### III- LES PROJETS 2023

#### 1- Les activités :

Au titre des grands projets de l'Amicale, outre la poursuite des services proposés les années précédentes, le chapitre des voyages prévus en 2023 s'ouvre sur un voyage à Bali, avec une petite incursion sur un volcan de Java, en octobre. Les inscriptions sont d'ores et déjà closes. 39 participants inscrits pour le premier groupe et 40 pour le second groupe sont dans les starting-blocks pour octobre.

Enfin, des séjours familiaux : Zoo de Beauval, etc sont à l'étude ou déjà lancés.

Malgré les incertitudes actuelles et une conjoncture difficile, nous ne pouvons que souhaiter que l'Amicale et ses adhérents n'en souffrent pas trop. L'Amicale sera prête à vos côtés pour maintenir la meilleure qualité de service possible !

#### 2- Cotisation 2023

Il vous est proposé d'augmenter de 2 € l'adhésion 2023 pour la porter à 20 €.

Cette augmentation s'explique par le fait que nous devons mettre en place de nouvelles mesures de gestion pour maintenir le niveau de notre activité tout en faisant face à une augmentation très importante du nombre des adhérents. De plus, certains prestataires ont

augmenté leurs tarifs de services et activités, alors que ceux-ci n'avaient pas évolué depuis plusieurs années. Il convient donc de répercuter en partie ces augmentations pour ne pas les faire supporter en totalité par notre trésorerie qui est fragile. Nous nous devons de passer l'année 2023 sans difficultés.

Au titre des mesures de gestion, les prises en charges des séjours et voyages vont être ramenés à un taux moindre et il en va de même concernant les festivals.

S'agissant du montant de l'adhésion, il convient de préciser qu'en contrepartie de son adhésion, l'amicaliste reçoit en moyenne 111 € de prise en charge (situation en 2022). Le retour sur investissement est plus que quintuplé (5,5 fois).

La période d'adhésion part du jour qui suit l'Assemblée générale jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2023. Je rappelle que pour les agents, notamment contractuels, qui arriveraient en cours d'année, la prise d'adhésion est possible à condition qu'ils répondent aux conditions de durée de contrat.

#### **IV- BUDGET PREVISIONNEL 2023 :**

Présentation par Myriam Labouyrie, trésorière

<b>OBJET</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>		<b>60 000 €</b>
<b>ADHESIONS</b>		<b>11 600 €</b>
<b>PARTICIPATIONS ADHERENTS AUX ACTIVITES</b>		<b>233 150 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT AMICALE (dont organisation AG)</b>	<b>6 000 €</b>	
<b>FRAIS BANCAIRES</b>	<b>50 €</b>	
<b>ASSURANCE</b>	<b>700 €</b>	
<b>ACTIVITES :</b>		
Sport – bien être	<b>22 000 €</b>	
Culture	<b>52 000 €</b>	
Locations de séjours et de vacances	<b>22 000 €</b>	
Activités de loisirs	<b>18 000 €</b>	
Spectacles	<b>4 000 €</b>	
Voyages	<b>180 000 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>304 750 €</b>	<b>304 750 €</b>

Le budget 2022 était basé sur une prévision optimiste qui intégrait près d'une centaine d'adhérents supplémentaires, soit 450. Nous en avons eus 589 ! Cette année, il est présenté sur la base d'une estimation de 580 adhérents.

Nous espérons une augmentation du niveau de la subvention départementale, attendue à hauteur de 60 000 €. Les documents présentés et mis au vote à l'occasion de cette assemblée générale permettront de constituer le dossier de demande de subvention 2023.

## **V- Propos conclusifs**

Vous pouvez constater que toutes ces actions et cette organisation reposent sur le bénévolat et l'implication de membres actifs, que je tiens à nouveau à remercier pour le temps personnel qu'ils y consacrent, et je sollicite l'indulgence et la compréhension des adhérents lorsque des réponses ne sont pas apportées immédiatement. Toute notre équipe veillera à nouveau de répondre au mieux aux attentes des amicalistes et de rester à l'écoute de vos suggestions.

Enfin, c'est une année de fin de mandat pour une partie du conseil d'administration, renouvelé par moitié tous les ans. Nous allons donc procéder à l'élection des nouveaux administrateurs, opération qui fera l'objet d'un procès-verbal séparé du présent rapport.